



M U N I C I P A L I T É de Saint-Joachim-de-Shefford

Saint-Joachim-de-Shefford, le 15 octobre 2014

Ministre des Transports
Madame Lisa Raitt
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks, Ottawa
Ontario, K1A 0N5

Objet : Demande d'appui - Sauvons Postes Canada

Madame, monsieur,

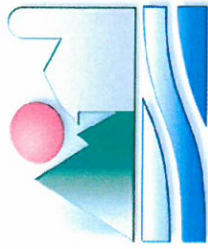
Vous trouverez ci-joint copie de la résolution no. 2014-10-173 adoptée par le conseil municipal à la séance ordinaire du 14 octobre 2014 par laquelle la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford demande au gouvernement d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et apporte son appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Veillez agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

France Lagrandeur, gma

Directrice générale et secrétaire-trésorière

c.c. : - **Monsieur Denis Lemelin**, président, STTP
- Monsieur Réjean Genest, député fédéral
- Monsieur Brad Woodside, président, FCM



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford tenue le 14 octobre 2014 et à laquelle est présent le maire, monsieur René Beauregard et les conseillers suivants :

Mme Micheline Beauregard Dalpé
M. François Lamoureux

Mme Caroline Blanchard
Mme Johanne Desabrais

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme France Lagrandeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2014-10-173

DEMANDE D'APPUI – SAUVONS POSTES CANADA, NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford demande au gouvernement d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

France Lagrandeur, gma

Directrice générale et secrétaire-trésorière